

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE PETITE ENFANCE (DASPE)

Catégorie : A

Cadre d'emploi : Attaché

Fonction : Directeur-riche délégué-e

Quotité : 100%

Poste N° 24390

Date limite de dépôt des candidatures : 23.02.2021

Date de prise de poste : 01.04.2021

CONTEXTE

Dans un contexte socio-économique en évolution constante, et face à une demande sociale complexe, le CCAS de Grenoble porte et anime la politique sociale de la Ville, en lien étroit avec l'ensemble des services municipaux et des acteur-riche-s de la solidarité. Son action s'articule aujourd'hui autour de 3 axes stratégiques :

- Consolider la place de nos usager-ère-s au cœur de nos préoccupations et de nos façons de travailler ;
- Positionner le CCAS dans un réseau territorial des politiques sociales ;
- Faire de nos établissements des « lieux de vie » et de convivialité.

Les directions d'action sociale du CCAS sont organisées autour d'une approche « publics » :

- **La DAS « Petite Enfance »**

- La DAS « Personnes Agées » ;

- La DAS « Lutte contre la pauvreté et la précarité »

Au sein de DAS « Petite Enfance » et du collectif de Direction : Un Directeur d'Action, deux directions déléguées à la gestion des établissements, une direction déléguée « Pôle accueil petite enfance », gérant les admissions et la coordination des 6 Relais d'assistantes maternelles, une direction déléguée « Pôle médico-social » **vous participerez à la mise en place des finalités principales** :

→ Mettre en oeuvre le projet stratégique du CCAS en matière de prise en charge des petits enfants de 0 à 3 ans, projet articulé autour du bien-être des enfants, de l'équilibre entre projet éducatif et mission sociale du CCAS, de la prise en compte des besoins spécifiques de certains enfants, de la socialisation des enfants y compris hors les murs, du dialogue permanent avec les familles ;

→ Assurer le fonctionnement harmonieux des services et établissements du CCAS et favoriser des lieux de vie dans le domaine de la prise en charge des petits enfants ;

→ Assurer, dans ce domaine, une fonction stratégique de prospection, de capacité d'initiative et d'innovation, mais aussi de vigilance et d'alerte, à l'écoute du territoire ;

→ Contribuer activement à la démarche d'évolution culturelle de notre établissement, dans le sens d'une plus grande transversalité entre domaines d'activité, d'une coopération permanente entre directions d'action sociale et directions ressources, et d'une capacité à travailler en réseau, en associant les usager-ère-s et les équipes de terrain.

FINALITES :

Sous la responsabilité du Directeur de l'Action Sociale Petite Enfance et :

- en hiérarchie de 14 directeurs-rices d'Équipement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE),
- en coordination sur les missions communes avec l'autre directrice déléguée sur un poste équivalent,

En collaboration avec l'équipe de la Direction Petite Enfance :

- » Coordonne la mise en œuvre des orientations stratégiques de la petite enfance définies dans le projet de direction ;
- » Accompagne les projets d'établissements des EAJE ;
- » Identifie, initie et pilote des actions transversales à travers des démarches projet en lien avec des partenaires ;
- » Contribue au développement de la qualité professionnelle des acteurs-rices en favorisant la cohésion des équipes et en développant la cohérence des méthodes.

En collaboration avec la Direction des Finances et de l'Administration Générale :

- » Contribue à la préparation budgétaire, contrôle les indicateurs d'activité et propose les ajustements nécessaires ;
- » Travaille en lien avec le service achats sur la commande publique et sur les marchés petite enfance.

En collaboration avec la DRH et en lien avec les directions d'établissements :

- » Gère le personnel, pilote les campagnes de recrutements, valide les demandes de remplacements, initie le process mobilité, collabore à l'accompagnement des agent-e-s et contribue à la construction et au suivi des indicateurs RH ;
- » Participe à la définition des priorités sectorielles et institutionnelles de formation en lien avec le projet politique et les besoins de professionnalisation.

En collaboration avec la DIM :

- » Participe (contribue) au plan prévisionnel d'investissement, en lien avec les responsables des EAJE, au suivi des travaux, à la maintenance courante, aux réparations...

ACTIVITES :

» Animation des équipes :

- co-anime avec le directeur les réunions mensuelles des responsables ;
- organise des réunions et des groupes de travail en fonction de l'agenda de la direction ;
- participe à des réunions dans les EAJE ;
- accompagne et étaye la fonction managériale dans les EAJE ;
- assure, lorsque c'est nécessaire, la gestion des conflits et le suivi des procédures disciplinaires ;

• Concertation / partenariat :

- propose toutes les mesures propres à favoriser le partenariat avec les différent-e-s acteurs-rices intervenant dans le domaine de l'enfance ;
- met en œuvre les projets dans un souci de cohérence avec les orientations stratégiques de la Direction Petite Enfance ;
- suit les projets des EAJE ;
- coordonne les relations avec le secteur associatif dans le cadre des projets ;
- développe et met en réseau les EAJE dans un objectif de mutualisation, de soutien et de collaboration ;
- inscrit les EAJE dans un territoire ;
- participe aux réunions et instances institutionnelles, supervise les relations avec les services mutualisés.

• Pilotage du fonctionnement des structures PE :

- analyse régulièrement le fonctionnement des équipements, rend compte des problèmes repérés et construit des pistes d'améliorations en lien avec les directions d'EAJE.

• Gestion des moyens :

- arbitre, au besoin, les affectations temporaires et articule le parcours des agent-e-s avec les besoins de l'institution ;
- appuie les directeurs-rices dans l'élaboration du planning des congés annuels des agent-e-s au regard des règles institutionnelles ;
- supervise l'organisation des congés annuels des responsables, du dépannage, ainsi que des astreintes ;
- arbitre quant à l'octroi des temps partiels dans les EAJE.

COMPETENCES :

- Connaissance des domaines de compétence des différents métiers de la petite enfance ;
- Connaissance de la législation relative à l'accueil des enfants en collectivité ;
- Connaissance des principes de la conduite de projet ;
- Expérience en encadrement d'équipe souhaitée ;
- Capacités d'analyse et de synthèse ;
- Capacités rédactionnelles et maîtrise de l'outil bureautique ;
- Intérêt pour le travail en équipe ;
- Bienveillance à l'autre ;
- Prise de recul et bonne gestion du stress ;
- Sens de l'intérêt général.

CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER :

- Appartenir au cadre d'emploi des catégories A (les Puériculteurs-rices peuvent candidaté-e-s) ;
- Fournir la copie de votre diplôme, et de votre dernier arrêté.

» Candidature à adresser par courrier électronique à service.recrutement-rh@ccas-grenoble.fr avec pour objet « Candidature DD DASPE » et en pièces jointes :

- CV + NOM Prénom – DD DASPE
- LM + Nom Prénom – DD DASPE

Pour toute information relative à ce poste, nous vous remercions de vous adresser à Monsieur David BERTHET, Directeur de l'Action Sociale Petite Enfance, au 04.76.69.46.33